

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 47	<i>Membres présents :</i> 34	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 6	<i>Absent(s) :</i> 7	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 6 septembre 2016

Vote(s) pour : 35
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 12 septembre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-09-12-BD-3 :

Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole. Aménagement d'un nouvel accueil : Attribution des marchés de travaux-Phase 2 et affectation du solde de l'opération.

Rapporteur : Monsieur Walter KURTZMANN

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 modifiée et ses décrets d'application relative à la Maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la Maîtrise d'ouvrage privée,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Programme Pluriannuel d'Investissement 2011-2014 et l'Autorisation de Programme de 5,080 M € pour le nouvel accueil du Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole,
VU la délibération du Bureau en date du 5 décembre 2011 relative à l'approbation de l'enveloppe budgétaire du projet,
VU la délibération du Bureau en date du 2 juillet 2012 autorisant le lancement du concours de Maîtrise d'œuvre,
VU l'avis du Jury de concours, réuni le 14 janvier 2013, chargé d'émettre une proposition de classement des prestations remises,
VU la désignation du lauréat par Monsieur le Président en date du 14 janvier 2013,
VU la délibération du Bureau en date du 20 octobre 2014 portant modification de l'affectation de l'Autorisation de Programme,
VU l'obligation de réalisation de fouilles archéologiques décrétée par le Service Régional d'Archéologie et les contraintes techniques liées,
VU le Budget Primitif 2016,
VU le résultat de l'appel d'offres,

DECIDE de l'affectation du solde de l'Autorisation de Programme "Nouvel Accueil Musée" comme suit :

AP "Nouvel Accueil Musée" – ATEC 001	5 080 000 €
Montant affecté en 2014	4 680 000 €
Affectation sollicitée	400 000 €
Montant total affecté	5 080 000 €

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés correspondants ainsi que les documents contractuels se rapportant à cette opération pour les marchés supérieurs à sa délégation :

<u>Intitulé</u>	<u>Entreprises</u>	<u>Montants HT</u>
Lot n° 1 : Structure	BW QUALITE	408 519,66 €
Lot n° 2 : Métallerie	HUGON METAL	417 390,50 €
Lot n° 3 : Cloisons – Doublages - Faux-Plafonds	SEE LAUER	52 789,40 €
Lot n° 4 : Menuiseries – Agencement – Scénographie	FLB	358 620,00 €
Lot n° 5 : Revêtement de sol et de mur	BW QUALITE	108 484,80 €
Lot n° 6 : Peintures	EGPL	141 164,90 €
Lot n° 7 : Electricité	INEO ITE	239 000,00 €
Lot n° 8 : CVC – Plomberie	BOUCHEREZ	159 712,80 €
Lot n° 9 : Ascenseur	OTIS	27 000,00 €
Lot n° 10 : Restauration des voûtes	BW QUALITE	98 636,09 €

Le montant global des travaux s'élève à 2 011 318,15 € HT.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 septembre 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 12 septembre 2016.		Contrôle de légalité
Point 1 – Convention annuelle d'objectifs 2016 entre le Conseil Départemental de la Moselle et MM pour le CRR. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 2 – Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole – Fixation du prix de vente de nouveaux produits dérivés à la boutique du Musée. <i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif.	1 1	
Point 3 – Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole – Aménagement d'un nouvel accueil : attribution des marchés de travaux-Phase 2 et affectation du solde de l'opération.	1	
Point 4 – Affectation du solde de l'AP "Accessibilité du réseau" dans le cadre du Transport Urbain.	1	
Point 5 – Avenant 3 à la convention d'intégration tarifaire entre la Région, MM, la SNCF et la SAEM TMM. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 6 – Soutien au Centre Pierre Janet – Centre Universitaire de Psychothérapie de Metz initié par le laboratoire APEMAC-Metz de l'Université de Lorraine.	1	
Point 7 – Soutien au Pôle Entrepreneuriat Etudiant de l'Université de Lorraine et signature d'une convention de partenariat au titre de l'année 2016. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 8 – Signature d'une convention d'objectifs et de moyens pour le projet ImpactE. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 9 – Adhésion de MM à Nov@Flux. <i>Annexe</i> : Statuts.	1 1	
Point 10 – Club de Metz Technopôle : attribution d'une subvention pour 2016 et signature d'une convention. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Nombre total des actes transmis : 10 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 13 septembre 2016



Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

